



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-176**

**Séance publique du**

**13 avril 2018**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180413- lmc1131695-DE-1-1
Date de signature : 17/04/2018
Date de réception : mardi 17 avril 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU CONCEPT DE BOITIERS PHONOMADE A DESTINATION DES PUBLICS DANS LE MUSÉE DU PAVILLON DE VENDÔME, LE MUSÉE DES TAPISSERIES ET LE MUSÉE DU VIEIL AIX**

Le 13 avril 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/04/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Charlotte BENON à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Madame Françoise TERME à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2018

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU CONCEPT DE BOITIERS PHONOMADE A DESTINATION DES PUBLICS DANS LE MUSÉE DU PAVILLON DE VENDÔME, LE MUSÉE DES TAPISSERIES ET LE MUSÉE DU VIEIL AIX -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans la nouvelle dynamique de valorisation de l'ensemble des musées et afin de rendre les propositions scientifiques et artistiques plus accessibles et plus attractives mais également de renforcer sa politique d'accessibilité aux structures muséales, une expérimentation d'un nouveau concept d'audioguide à destination du public au Musée du Pavillon de Vendôme, Musée des Tapisseries et Musée du Vieil Aix vient enrichir l'offre en direction du public, il s'agit de la mise à disposition de boîtiers "Phonomade".

Ce nouveau concept, sera expérimenté dans les trois musées cités ci-dessus durant une année à partir de la date actée par le vote du conseil municipal.

Ainsi je vous propose à la régie des Musées de la Ville, Musée des Tapisseries, Musée du Vieil Aix et du Pavillon Vendôme, la prestation suivante :

La mise à disposition de "Phonomade" pour les publics visitant les musées.

Ces "Phonomades" présenteront l'histoire, l'architecture, les métiers, les personnages et les oeuvres clés dans chacun des Musées, sous des axes différents et transversaux, par le biais de discours croisés, d'entretien, de mélange de voix, et d'apports sonores.

La société "Du Bon Côté" crée et produit les enregistrements en français et en anglais en fonction des éléments fournis par les musées, par des entretiens et interview de différentes personnalités et met à disposition dans chaque musée les boîtiers "Phonomade".

Ces "Phonomades" seront proposés à chaque visiteur dans chaque musée, Pavillon de Vendôme, Musée des Tapisseries et Musée du Vieil Aix au prix de 3 € TTC  
2,50 € TTC reviennent à la société prestataire "Du Bon Côté" et 0,50 € TTC reviennent directement à la Ville.

Des dépliants seront également fournis avec chaque "Phonomade" par le prestataire et intégreront les informations complémentaires à la visite audio-guidée contenue dans les boîtiers.

Vous trouverez en annexe, la convention qui définit les termes et relations entre "Du Bon Côté" et les trois musées de la Ville d'Aix-en-Provence.

En conséquence, mes chers collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour la mise à disposition des boîtiers "Phonomade" dans les musées de la ville ;

- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-mises à disposition.

DL.2018-176 - RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU  
CONCEPT DE BOITIERS PHONOMADE A DESTINATION DES PUBLICS DANS LE MUSÉE  
DU PAVILLON DE VENDÔME, LE MUSÉE DES TAPISSERIES ET LE MUSÉE DU VIEIL AIX -

Présents et représentés	: 55
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

## CONVENTION DE PARTENARIAT

### **Préambule**

En application de la délibération du Conseil municipal DL 2015-571 du 15 Décembre 2015 portant objet de délégation de compétences du Conseil municipal au Maire de la Ville d'Aix-en-Provence ou à l'adjoint délégué, en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment pour la fixation des droits à caractère fiscal, et stipulant que les boutiques des musées de la Ville sont habilitées à vendre des produits dérivés,

La présente convention règle les modalités de partenariat entre :

- la Ville d'Aix-en-Provence représentée par l'adjoint au Maire délégué au Patrimoine et aux Musées.

et

- Du Bon Côté SAS

### **Objet du partenariat :**

La société "Du Bon Côté" crée et produit les enregistrements en français et en anglais en fonction des éléments fournis par les musées, par des entretiens et interview de différentes personnalités et met à disposition dans chaque musée les boîtiers "Phonomade".

Ces boîtiers "Phonomade" présentent l'histoire, l'architecture, les métiers, les personnages et les œuvres clés dans chacun des Musées, sous des axes différents et transversaux, par le biais de discours croisés, d'entretien, de mélange de voix, et d'apports sonores.

La société « Du Bon côté » met à disposition dans un premier temps :

- 24 boîtiers « Phonomade » dans chaque musée : Tapisseries, Vendôme et Vieil Aix et plus selon les événements et manifestations.

### **Lieu de la mise à disposition :**

Les Boutiques du Musée du Vieil Aix :17, rue Gaston de Saporta, celle du Pavillon de Vendôme : 13 rue de la Molle, et celle du Musée des Tapisseries : Place des Martyrs de la Résistance - 13100 Aix en Provence.

### **ARTICLE 1er :**

Cette convention de partenariat est consentie pour les seules conditions décrites dans le préambule, dans le cadre de l'expérimentation du nouveau concept de « Phonomade » dans les trois musées cités ci-dessus durant une année à partir de la date actée par le vote du conseil municipal.

Les recettes engendrées par la vente de ces produits sont entièrement versées au Trésor Public.

<b>Produit</b>	<b>Prix public / unitaire</b>	<b>Part pour le dépositaire / unitaire</b>	<b>Part pour la Ville / unitaire</b>
Boîtiers « Phonomade »	3,00 € ttc	2,50 € ttc	0,50 € ttc

**ARTICLE 2 :**

Tous les mois, un état sera transmis au Trésor Public qui assurera, en ce qui le concerne, la répartition des sommes qu'il a encaissé à l'occasion de ce partenariat.

**ARTICLE 3 :**

Les parties font élection de domicile :

- en ce qui concerne la Ville d'Aix-en-Provence ; en l'Hôtel de Ville, 13616 Aix-en-Provence cedex 1 ;
- en ce qui concerne le dépositaire ; Du Bon Côté SAS, 1809, Chemin des Lagets – 13390 Auriol

Fait à Aix-en-Provence, le .....

Le dépositaire  
Du Bon Côté SAS

Marie-Pierre Sicard-Desnuelle  
Adjoint au Maire délégué au  
Patrimoine et aux Musées





UN **NOUVEAU** SUPPORT  
DE COMMUNICATION  
POUR VOS MUSEES

ph<sup>1</sup><sub>2</sub><sub>3</sub><sub>4</sub>nomade<sup>®</sup>

**DU BON COTE SAS** - Société au Capital de 10.000 €

[www.phonomade.com](http://www.phonomade.com) - 1809 Chemin des Lagets 13390 Auriol

Vos chefs de projets : Carine CHALLOT – 06 78 66 78 51 / Christophe CANOVA – 06 63 14 38 62

[contact@duboncote.fr](mailto:contact@duboncote.fr)

## LE CONCEPT

Il est basé principalement sur la **VOIX**.

Sous la forme de **belles histoires**, ces voix, mises en scène, vont enrichir le séjour de nos auditeurs et développer leur curiosité.

Elles présentent une foule d'informations **pratiques, culturelles et inattendues** aux visiteurs d'un jour ou lors d'un séjour de longue durée.

## LES SERVICES

Lorsqu'il est proposé dans **un site à visiter**, le service est **embarqué dans un audio-guide** facile d'utilisation et dont le design a remporté le plus prestigieux des concours de sa catégorie. Il intègre **la visite audio-guidée** de votre **établissement** mais également **les belles histoires que vous** voudrez bien nous **dévoiler**.

Lorsque le client profite du service depuis son téléphone portable, le PHONOMADE lui permet d'écouter les belles histoires d'un hôtel, la présentation originale de son équipe, d'accéder à des visites audio-guidées insolites des alentours, de participer à une expérience gastronomique inédite au sein d'un restaurant, d'écouter une séance de Sophrologie et d'accéder à la **présentation** de **VOTRE** établissement.



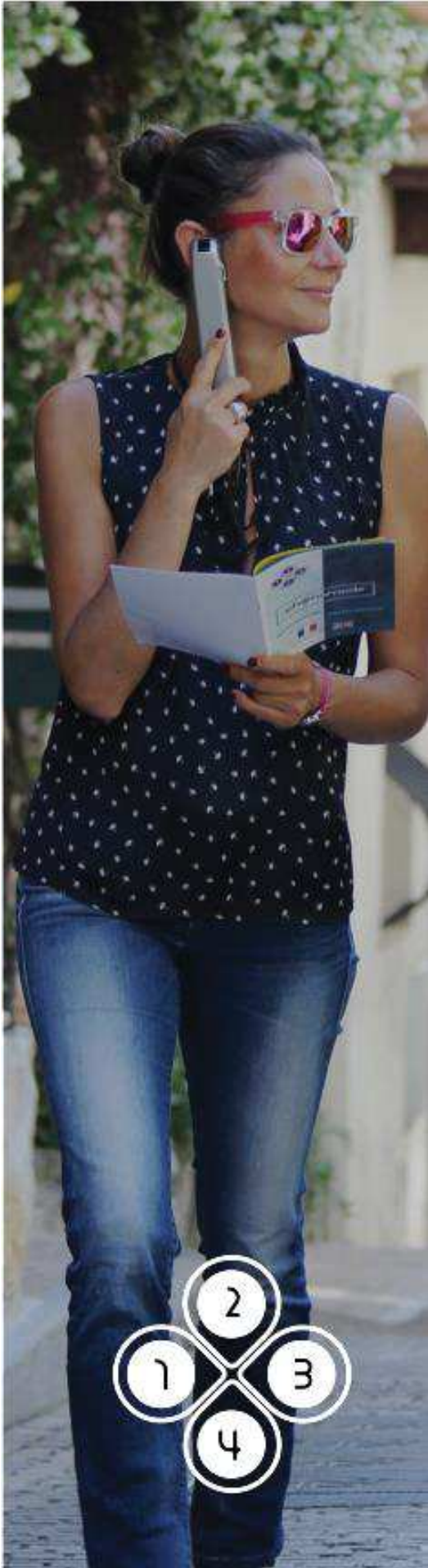
## L'OBJECTIF

Vous équiper **gratuitement** d'un outil reconnu pour son efficacité dans les lieux culturels.

Proposer une **nouvelle façon de visiter** vos musées.

Faire **partie de la communauté** Phonomade et bénéficier ainsi d'une large communication auprès des établissements partenaires (Hôtels, Offices de Tourisme).





La nouvelle voix du tourisme



## ORIGINAL

De l'insolite...des audio-guides aussi à l'accueil d'un hôtel 4 étoiles, sur la table de chevet d'une chambre d'hôtes, sur la table d'un restaurant **ET** dans vos musées.



## HUMAIN

Un mélange de voix... de l'historique, du culturel, du ludique, de l'inattendu et même des entretiens avec le commissaire de l'exposition et de nombreux invités offrant un nouveau regard sur le lieu et ses œuvres.



## TENDANCE

Plutôt que de rester plongé dans leur guide touristique, au risque de ne rien voir de ce qui les entoure, le Phonomade leur ouvre les yeux.



## PRATIQUE

À l'usage, le Phonomade est ainsi porteur de liberté et d'autonomie pour les visiteurs. Il est léger, facile d'utilisation et en plusieurs langues.



## LES BOITIERS :

- Très haute qualité sonore (adaptés aux problèmes auditifs)
- 2 couleurs : Rouge et/ou Gris
- Matériel allemand - Clavier rétro-éclairé – Poids : 70g
- Autonomie 1 à 2 semaines – livrés avec le chargeur
- Clavier braille pour non voyant / Gros caractères pour malvoyant
- Tours de cou anti-étranglement logotypés Phonomade
- Possibilité de double écoute (2 prises jack intégrées)
- Livrés avec 1 oreillette réutilisable par boîtier



## LES SUPPORTS VISUELS (exemple réalisé pour le musée du calisson – dépliant 8 faces – format poche)

- Un support papier sera fourni à chaque client louant le Phonomade. Il présente le Musée et détaille les pistes à découvrir avec leur numéro à composer.
- Nous nous occupons intégralement des contenus et notre graphiste s'occupe de les personnaliser à **l'effigie de votre établissement**. Le client, en gardant ce support après son départ, aura un souvenir de son passage et sera pour vous une **excellente façon de communiquer sur votre établissement (produits à la boutique, salle de réception, autres musées partenaires, etc...)**.

La Coniserie du Roy René présente une nouvelle gamme qui revisite la recette du Calisson par des mariages inventifs d'ingrédients rares et de qualité : **les Calissons d'Exception**.

**À RETROUVER DANS NOS BOUTIQUES**  
Available in our shops

*The Roy René manufacture has made a new range of calisson "calisson d'exception" using quality fruits and rare ingredients*

Et si votre **SÉMINAIRE** avait le goût du calisson ?

Le Roy René vous propose une expérience inédite : organisez votre séminaire, votre réunion ou tout autre événement dans la plus grande fabrique au monde !

Au cœur de ce Bâtiment Durable Méditerranéen, un espace entièrement équipé et dédié aux entreprises vous accueille pour organiser séminaires, team-building, AG, etc.

visites@calisson.com

### LE CALISSON

EMBLÈME GASTRONOMIQUE D'AIX-EN-PROVENCE

La légende raconte le mariage de Jeanne de Laval et du Roy René en 1454. Espérant faire naître un sourire sur les lèvres de la jeune fiancée, le confiseur de la couronne invente une nouvelle douceur. Ravié, la jeune femme demande le nom de cette friandise : « Ce sont des calins » (Di calin sou en Provençal) répond le confiseur comblé. Le Calisson vient de naître et sa forme évoquera pour toujours le sourire de la reine.

*The gastronomic emblem of Aix-en-Provence*  
The legend dates back to the wedding of Jeanne de Laval and the Roy René in 1454. In the hope of bringing a smile to the young bride's face, the Crown confectioner invented a new recipe using marzipan. The young lady was delighted and asked what this delicious sweet was called : "Sweet embrace" (Di calin sou in Provençal) replied the contented confectioner. The calisson is born and will always have the shape of the queen's smile.

### VISITE AUDIO GUIDÉE

Audio guided visit

www.calisson.com

### LE PHONOMADE - THE PHONOMADE

🇫🇷 Allumer : Pause/Lecture : 🔴▶️

Commentaire de l'étape : Composez **1** + 🔴▶️

Ajuster le volume : Utilisez "+" et "-"

Retour et Avance rapide : ◀️ et ▶️

Aide : ? + 🔴▶️

🇬🇧 Turn on : Pause/Read : 🔴▶️

Commentary of the stage : Compose **1** + 🔴▶️

To adjust the volume : Use "+" and "-"

Rewind and fast forward : ◀️ and ▶️

Help : ? + 🔴▶️

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
OPEN FROM MONDAY TO SATURDAY

Horaires: de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h  
Opening times: From 9:30 am to 12:30 pm and from 1:30 pm to 7 pm

NOUVEAU EN 2018:  
OUVERTURE LE DIMANCHE  
de 10h-12h30 et 13h30-18h

NEW IN 2018:  
OPEN EVERY SUNDAY  
Opening times: From 10 am to 12:30 am  
and from 1:30 pm to 18 pm

Tél.: +33(0)442392982

# LA COLLABORATION

## PROGRAMME DE MISE EN PLACE :

### **1 – Création du guidage**

A partir des éléments fournis par vos soins et par le biais de nos recherches, nous réalisons le guidage. 1 ou 2 rendez-vous seront sans doute nécessaires avec vos équipes pour travailler efficacement.

Les emplois du temps de chacun sont souvent contraignants, nous nous adapterons pour que l'expérience soit chaleureuse et efficace pour un rendu optimal.

### **2 – Validation du contenu, traduction et enregistrement**

Une fois le guidage terminé, nous vous l'envoyons par mail pour validation.

Le guidage est ensuite traduit en anglais puis enregistré dans les 2 langues dans les Phonomades et ceci à nos frais. Au cours de notre collaboration, nous pourrions intégrer de nouvelles langues (conditions indiquées dans la convention à signer en cas de partenariat).

### **3 – Réalisation des supports papiers et PLV**

Nous réalisons et imprimons également à nos frais le dépliant qui sera distribué avec le Phonomade. Celui-ci est soumis à un BAT puis lancé à l'impression. Nous réapprovisionnons sur demande (délai indiqué dans la convention à signer en cas de partenariat).

En accord avec vous nous réalisons également une PLV ou un kakemono présentant le service et qui sera exposé à l'accueil de votre établissement.

### **4 – Accompagnement et installation définitive**

Nous déterminons ensuite le nombre de boîtiers nécessaires (pour commencer entre 12 et 24 boîtiers par musée) et nous vous équipons du service.

Sur simple demande et en fonction de notre stock, nous vous livrons de manière ponctuelle des boîtiers supplémentaires (journée du Patrimoine, 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, lancement expositions, etc...)

### **5 – Garantie**

Nous sommes détenteur d'une assurance spéciale contre la casse et le vol et d'une technologie nous permettant de récupérer les données de sortie des boîtiers.

Malgré nos assurances, nous vous demandons de responsabiliser votre client en lui imposant de restituer le matériel avant de partir en échange d'une pièce d'identité.

### **6 – Tarifs**

Gratuit pour votre établissement et payant pour vos clients.

3 euros TTC la location du Phonomade dont 50 centimes vous sont reversés lors de chaque sortie.

### **7 - Communication**

Le Phonomade vous étant proposé gratuitement et étant une source de rémunération pour votre établissement, nous vous demandons votre engagement dans la communication et la présentation de notre service.